

Dates de dépôt pour le financement d'activités hiver et été 2026
9 janvier, 6 mars et 8 mai 2026

Activités admissibles

Les activités admissibles doivent être en lien avec la mission de la Fondation de l'UQAT (FUQAT). La FUQAT favorise et soutient l'accessibilité, la poursuite et la réussite des études universitaires des étudiants et étudiantes de l'UQAT. Elle fournit également à l'UQAT des moyens supplémentaires afin de lui permettre de réaliser sa mission d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité.

Les activités suivantes sont admissibles, sans nécessairement s'y limiter : le soutien à des événements (conférences, ateliers de formation, concours, congrès, etc.).

Critères d'admissibilité

Le responsable de la demande doit s'engager à fournir des livrables clairs dans le rapport d'activités. Les livrables peuvent prendre diverses formes (ex. : compte-rendu d'un colloque ou d'une conférence, cahier de conférence, résumé des activités, etc.).

NOTE : Toute demande soumise après la date le dépôt sera reportée au prochain concours.

Dépenses admissibles

- Les salaires pour les étudiantes et étudiants directement reliés au projet, les conférencières et conférenciers ou toute autre personne qui doit être rémunérée pour assurer le bon déroulement de l'activité. Les employées et employés déjà rémunérés ne sont pas admissibles.
- Les déplacements nécessaires au bon déroulement du projet ou de l'activité.
- Toute autre dépense justifiée par le projet et approuvée lors de la demande.

Les responsables de projet qui n'auront pas déposé leur rapport d'activités après un délai de 6 mois à 1 an à la fin de la date d'échéance prévue du projet, devront en justifier les raisons. Il ne sera pas possible d'obtenir d'autre financement avant que le rapport d'activités soit déposé.

Critères d'évaluation des demandes

- Adéquation du projet avec la mission de la FUQAT et le plan stratégique et le plan de recherche de l'UQAT
- Retombées et rayonnement pour l'UQAT et la FUQAT
- Adéquation du budget avec les règles d'admissibilité des dépenses
- Présentation du plan de financement (précis, clair et détaillé)
- Nombres de partenaires au projet

Documents requis

- Formulaire de demande dûment rempli
- Le plan de financement détaillé (format excel à télécharger sur la page Web de la Fondation)
- Le programme préliminaire au moment du dépôt